



Des femmes et des hommes
pour votre bien

HONORAIRES DE ORPI VERT-GALANT IMMOBILIER **TRANSACTIONS**

(Honoraires à la charge du vendeur ou du cédant)

PAVILLONS – APPARTEMENTS	HONORAIRES
Jusqu'à 100.000€	10.000€ TTC
De 100.001€ à 120.000€	11.000€ TTC
De 120.001€ à 200.000€	13.000€ TTC
De 200.001€ à 300.000€	16.000€ TTC
Au-delà de 300.000€	6% TTC du prix de vente
TERRAINS	12% TTC du prix de vente
STATIONNEMENTS	
Jusqu'à 5.000€	1.500€ TTC
De 5.001€ à 10.000€	2.500€ TTC
Au-delà de 10.000€	3.000€ TTC
ESTIMATIONS	150€ TTC (gratuites dans le cadre d'une mise en vente)
REDACTION DOCUMENTS / AVENANTS	150€ TTC
REDACTION DU COMPROMIS DE VENTE	300€ TTC (charge acquéreur)

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Honoraires au 01/01/2025

La délivrance d'une note est obligatoire